



Unité de Formation par Apprentissage

CAP

MENUISIER FABRICANT



Faire grandir les talents



43, avenue de la gare
48200 St Chély d'Apcher
☎ 04 66 31 00 99
✉ administration@sc48.fr
🌐 www.ufa-sacre-coeur.fr



Demain ensemble !



2
ANS



- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : CAP
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 3
- **Code diplôme** : 500-23447 • **Code RNCP** : 36112
- **Formation diplômante** : par apprentissage
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti*
- **Nombre d'heures de la formation** : 840 (en UFA)

* financement OPCO

Le **CAP Menuisier fabricant**, diplôme d'État de niveau 3, se prépare - en 2 ans après la 3^e, ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2^{de} professionnelle - par apprentissage à l'UFA de l'école des métiers Sacré-Cœur de Saint Chély d'Apcher.

En t'engageant dans cette voie, tu seras formé à intervenir à la demande de ton supérieur hiérarchique ou du chef d'entreprise pour préparer et fabriquer des ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés dans le cadre de commandes de clients variés.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 15 à 29 ans révolus*
- Après la classe de 3^e collège, prépa-métiers, SEGPA (CAP en 2 ans)
- Être titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur (CAP en 1 an)
- Personne en reconversion professionnelle (CAP en 1 an)

*à l'exception des personnes reconnues travailleur handicapé, des sportifs de haut niveau et créateur d'entreprise

QUALITÉS REQUISES

- Être rigoureux
- Être habile manuellement
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens du contact

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le/la titulaire du CAP menuisier fabricant travaille au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il/elle fabrique des ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure, et des agencements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasin, salle d'exposition... Il peut s'agir d'objets en bois ou en matériaux dérivés, en série ou à l'unité.

En plus de la fabrication de menuiseries très variées, le/la titulaire du CAP menuisier fabricant suit le processus de fabrication de son ouvrage à partir du dossier technique, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise ; met en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées ; réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie et de l'agencement.

CONTENU DE LA FORMATION (SUR 24 MOIS)

Sur 2 ans : 840 heures sur 24 semaines à l'UFA et 70 semaines de 35h en entreprise

Sur 1 an : 420 heures sur 12 semaines à l'UFA et 40 semaines de 35h en entreprise

FORMATION GÉNÉRALE

(pour les personnes qui n'en sont pas dispensées)

- Français - Histoire – géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Arts Appliqués
- Éducation Physique et Sportive

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Préparation de la fabrication
- Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement
- Pose de mobiliers d'agencement intérieur
- Prévention Santé Environnement (PSE)
- Chef d'œuvre

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Étude d'ouvrage à réaliser ;
- usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé ;
- assemblage et montage des produits réalisés ;
- conduite des opérations de finition et de traitement ;
- maintenance des équipements ;
- rendre compte de son travail, des informations et des observations avec les différents acteurs.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la titulaire du CAP menuisier fabricant peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il/elle fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il/elle assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils. Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le/la titulaire du CAP menuisier fabricant doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

POURSUITE D'ÉTUDE

- CAP Menuisier Installateur
- BP Menuisier
- BAC PRO Technicien Menuisier-Agenceur
- BAC PRO Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
- BAC PRO Construction et Agencement du Bâtiment (CAB)

DÉBOUCHÉS

Avec l'obtention de ce diplôme, tu seras considéré comme un professionnel de la menuiserie, tu pourras travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

Après quelques années d'expérience et/ou une formation complémentaire, tu pourras évoluer vers un poste de chef d'équipe. Tu pourras également te mettre à ton compte en devenant artisan (création ou reprise d'une entreprise).

POURQUOI ÉTUDIER AU SACRÉ-COEUR ?

L'UFA Sacré-Cœur se situe dans un cadre idéal et privilégié propice à l'épanouissement de chacun :

Au cœur d'un campus de 4.5 Hectares, où cinq secteurs pédagogiques distincts - collège, lycée général, école hôtelière, école des métiers et pôle d'enseignement supérieur - donnent à chacun la possibilité d'atteindre son niveau d'excellence.

Les plateaux techniques des lycées (hôtelier et industriel), les projets réalisés sur le terrain, les échanges avec des partenaires privilégiés permettent aux jeunes d'être en contact très régulièrement avec le monde professionnel, de vivre des situations réelles et d'appréhender les exigences et opportunités d'emploi du secteur. Cette structure, assure non seulement un environnement au plus proche des exigences des professions mais également l'utilisation d'un équipement professionnel performant.

Un esprit familial au cœur d'un réseau de professionnels favorisant des relations privilégiées qui permettent de répondre à des projets professionnels adaptés au marché de l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE !

- Dans le choix des entreprises ;
- dans les démarches administratives ;
- la mise en contact avec un professionnel adapté à votre projet ;
- une équipe avec une culture de la formation professionnelle ;
- des référents en charge du suivi des alternants en entreprise.

Dans le cadre de cet apprentissage, à l'issue d'un entretien pour déterminer votre projet professionnel et notre accord d'inscription, nous vous mettrons en contact avec une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage qui validera votre inscription définitive.

www.ufa-sacre-coeur.fr/inscription

La formation de l'apprenti s'effectue également au sein de l'entreprise pour laquelle il travaille.

L'apprenti est placé sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (voire deux) choisi(s) en fonction de leurs connaissances professionnelles. Le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti tout au long de sa formation pour lui transmettre ses connaissances et savoir-faire. Il est en lien direct avec l'UFA via son livret de suivi.

UN ESPRIT CAMPUS OÙ LA VIE EN COLLECTIVITÉ EST FAVORISÉE

LA VIE EN COLLECTIVITÉ POUR CHAQUE SECTEUR

- Un espace TV
- Un Foyer
- Un Conseil des délégués et de la vie des lycéens
- Un Conseil d'élèves pour le foyer
- Un internat avec des chambres de 4 à 6 lits
- Des activités sportives, culturelles et créatives
- Des soirées à thème pour les internes

LA VIE EN RÉSIDENCE POUR LES ÉTUDIANTS

UNE RÉSIDENCE DE 120 STUDIOS ÉQUIPÉS d'un coin cuisine, chambre, d'un espace de travail et d'un espace toilettes et douche.

LE CVE : CONSEIL DE VIE DES ÉTUDIANTS qui, en relation et dans le respect des valeurs prônées par l'établissement, constitue une incitation à l'implication et l'engagement des étudiants à prendre des responsabilités et initiatives.

L'hébergement des apprentis lors de leurs périodes en UFA, peut se faire sur l'établissement selon les conditions suivantes :

APPRENTIS mineurs et majeurs

Hébergement en internat :
53€/semaine de présence

Repas au restaurant scolaire :
inclus **

**dont 3€ pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise

*reste à charge par la famille

APPRENTIS majeurs uniquement

Hébergement en studio :
85€/semaine de présence

Repas au restaurant scolaire :
6,80€ **/ repas

**dont 3€ pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise

*reste à charge par la famille

CONTACTS

- M^{me} ORLIAC Sonia directrice adjointe déléguée aux formations en apprentissage : s.orliac@ufa-sacre-coeur.fr
- M. OSTY Benoit Référent de suivi en entreprise : b.osty@ufa-sacre-coeur.fr